

**Les divinités, les *daimones* et les héros dans la poésie mélique : l'offrande chantée entre mythe et rituel**

**Résumé de conférence de Claude CALAME au Collège de France**

**Colas BELHACHE  
CPGE A/L Cherbourg**

Claude Calame débute son intervention en définissant l'hymne comme parole chantée, présenté dès les temps homériques comme une offrande musicale à une divinité. C'est une pratique rituelle inscrite dans le rythme métrique même de l'hymne, un acte performatif.

Il propose cet axe problématique : quel est le statut, le mode d'action, l'action attendue des différentes figures divines et héroïques, protagonistes de la narration et actifs dans une « transaction musicale », une transaction « rituelle » auxquelles correspond la performance musicale ?

Il s'appuie sur des textes pour répondre à ces questions. Le premier exemple est l'*Hymne homérique*, VI adressé à Aphrodite. Ces hymnes sont des préludes à des récitations de poèmes épiques comme le montre Thucydide. Comme tous les autres hymnes homériques, l'hymne débute par une évocation, Aphrodite apparaît à la 3<sup>ème</sup> personne et par ses épiclèses. Tournures rituelles, nominations chantées, qualifications en asyndète provoquent la présence de la divinité *hic et nunc*. Le poète emploie des formes du futur performatif. On passe ensuite à une partie narrative et descriptive : le discours à la première personne s'oriente vers un récit à la troisième personne. La partie centrale de l'hymne correspond au mode d'action, à l'attribution d'un domaine géographique (Chypre en l'occurrence). Une danse chorale des dieux est mentionnée. Celle-ci suscite un plaisir, un désir érotique, ce qui donne un sens à la scène d'habillement d'Aphrodite. La conclusion du poème se résume ainsi : Aphrodite est habillée, puis conduite sur l'Olympe. Elle suscite le désir des « Immortels ». La Structure est donc tripartite : invocation, narration, prière. La prière est un « invitation à se réjouir ». Le poème invoque une forme de contrat de dons et de contre-dons. L'offrande musicale dont la déesse est priée de se réjouir est un échange contre une demande : accorder une victoire dans un concours de chant. Cela confirme la réciprocité musicale. La divinité est présente dans le chant ; la relation est rituelle entre le chanteur et la déesse. Ainsi, le Je poétique et la déesse immortelle sont immortalisés dans un récit.

Son deuxième exemple est l'*Hymne d'Aristonos* consacré à Delphes au IV<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit d'un péan. La structure de ce poème mélique est formée de six paires de quatrains. Chaque strophe se termine par un appel à Apollon. Cette tournure est rituelle. Apollon est invoqué sans qualification particulière. La partie descriptive surgit dès les deux premières strophes. Un lieu de résidence est précisé : le rocher de Delphes. Généalogie, volonté de Zeus de manière indirecte, indication sur la fonction d'Apollon, c'est-à-dire oraculaire sont évoquées. La fonction du dieu est définie par la pratique oraculaire, et sa parole de même nature. Le chant de la lyre est associé à cette parole. (Pindare développe beaucoup sur ces relations entre devin et poète.) Le péan met en vers le récit de l'occupation du site de Delphes par Apollon. Ce dernier aurait persuadé Gaïa de lui accorder cette résidence. L'installation d'Athéna par Apollon à Delphes est également racontée. La narration permet l'énumération des dons des divinités à Apollon autant que des Nymphes. Elle témoigne du polythéisme grec entre dieux et divinités nymphes, définissant le panthéon de Delphes. Apollon est nommé dans le refrain. Il est lui-même l'appel à sa présence. Cet hymne est offert pour que le dieu accorde bonheur et salut. Ainsi, la relation entre le poète et la divinité est d'ordre rituel.

Claude Calame répond finalement à son interrogation préalable : avec quels statuts, puissances d'action, les entités divines apparaissent ? La nature musicale du nom suscite leur présence au moment du chant. La description et la narration définissent la figure de la divinité, attachée souvent à un espace culturel particulier, son champ d'action, sa *technè*, sa manière d'agir. Sa puissance d'action est inscrite dans le jeu rituel, et est l'effet même du rituel chanté. Claude Calame termine en citant J. -P. Vernant : « Les dieux helléniques sont des puissances, non des personnes. La pensée religieuse répond au problème d'organisation et de classification des puissances, elles distinguent divers types de pouvoir surnaturel avec leurs dynamiques propres, leurs modes d'action, leurs domaines, leurs limites, elles en envisagent le jeu complexe des hiérarchies, équilibres, oppositions et complémentarités. Ce travail de classification est celui de notre pensée d'historiens. (...) Les Grecs créent leur divinité à chaque occasion rituelle ».